

Bulletin d'information

Regards

sur Anjou

Volume 36, numéro 6 — Août 2009

Aidez-nous à leur dire merci : mise en candidature des bénévoles

Le comité de sélection de la soirée *Hommage à l'action bénévole angevine*, édition 2009, demande de lui faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en décembre prochain (sur invitation seulement).

Qui est visé par cet hommage ?

Les catégories sont :

- Grand bénévole (bénévole depuis quatre ans et plus);
- Relève bénévole (bénévole depuis trois ans ou moins);
- Coordonnateur d'organisme communautaire.

Tout bénévole ou tout coordonnateur s'étant démarqué par un accomplissement, une implication exceptionnelle, ou ayant eu ou ayant toujours une vision de son action.

Bien entendu, les personnes ayant été honorées en 2006, 2007 et 2008 ne sont pas admissibles.

Pour proposer un candidat

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social dont les bureaux sont situés au 7500 de l'avenue Goncourt (2^e étage). Les heures d'accueil sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Le formulaire est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/anjou.

Les mises en candidature doivent parvenir à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social **au plus tard le 21 septembre 2009**.

Nous vous prions de joindre, si possible, une photographie du candidat recommandé « en action » qui servira au montage de présentation.

Renseignements supplémentaires : **514 493-8204**.



Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement,
conseiller de la Ville de Montréal et membre du comité exécutif

Accessibilité universelle : Anjou tient compte des besoins de tous ses résidents

Comme moi, vous êtes sensibles à ce que toutes les Angevines et tous les Angevins, peu importe leurs capacités, puissent utiliser nos services, nos programmes, nos communications ou nos édifices municipaux, sans être discriminés en raison de limitations fonctionnelles.

Conscient de l'importance de disposer d'aménagements qui permettent d'accéder à un bâtiment ou à un lieu public, de s'y orienter, de s'y déplacer, d'en utiliser les services offerts et de pouvoir y vivre les mêmes expériences que tous les usagers, le conseil d'arrondissement a adopté son premier Plan d'action triennal 2009-2011 en matière d'accessibilité universelle, poursuivant ses efforts des années précédentes.

Jusqu'à maintenant, nous avons posé des gestes, notamment afin d'obtenir un diagnostic précis sur la performance de nos édifices municipaux en matière d'accessibilité universelle. Nous avons également soutenu l'accompagnement de jeunes dans les camps de jour, aménagé des trottoirs et reconfiguré le stationnement de la bibliothèque Jean-Corbeil afin de mieux l'adapter aux personnes handicapées.

Au cours des prochaines années, nous nous engageons à mettre en œuvre plusieurs projets et nous allons compléter la deuxième partie de notre évaluation de la performance de nos édifices municipaux, afin de déterminer ceux qui devront être adaptés en priorité. Nous allons poursuivre nos programmes d'accompagnement en loisirs et la réfection de nos trottoirs. Enfin, nous prévoyons installer des indicateurs sonores à certaines intersections et ajouter une signalisation routière adaptée. Nous devrions, d'ici quelques années, améliorer considérablement l'accès à nos édifices municipaux et à nos services en réduisant les obstacles auxquels font face les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de passer une belle fin de saison estivale et de bien profiter de cette période propice aux activités en famille ou avec des amis.

N'oubliez pas que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le **514 493-8010**.

Luis Miranda



SPECTACLE D'ALFA ROCOCO

le 11 août, page 6

DÉCHIQUETAGE DE VOS DOCUMENTS

le 22 août, page 3

JOURNÉE PORTES OUVERTES

le 12 septembre, page 2

DES QUESTIONS ?

Accueil, information et orientation
514 493-8000

Nomination de la mairesse suppléante d'arrondissement



M^{me} Michelle Zammit

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 juin 2009, M^{me} Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, a été désignée mairesse suppléante d'arrondissement pour les mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 2009.

Relâche estivale

La population angevine est priée de noter que la prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le mardi 1^{er} septembre. La réouverture du Bureau du citoyen se fera le samedi 19 septembre.

Avis aux nouveaux résidents

Nouvellement établis dans l'arrondissement d'Anjou ?

En tant qu'arrondissement favorisant l'esprit communautaire et familial, Anjou aime accueillir et connaître ses nouveaux résidents. Si vous venez de vous installer sur notre territoire, nous souhaiterions vous entretenir sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les différentes activités offertes par notre arrondissement. Nous vous invitons à communiquer avec nous sans tarder au 514 493-8000. Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous disons: bienvenue à Anjou!

Pour l'emploi de sacs réutilisables

Saviez-vous que les sacs en plastique sont fabriqués à partir de pétrole? La quantité de pétrole contenue dans 8,7 sacs représente assez d'énergie pour faire rouler une voiture pendant 1 km. Or, un tel sac a une utilité moyenne de 12 à 20 minutes, mais prend de 100 à 400 ans pour se dégrader. Se servir plutôt d'un sac réutilisable correspond à diminuer considérablement les émissions de CO₂ chaque année. Nous recommandons donc à chaque citoyen d'adopter les sacs réutilisables pour lutter contre les changements climatiques.



Journée portes ouvertes

Le samedi 12 septembre de 10 h à 15 h

Pour une quatrième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou organise une journée portes ouvertes afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts et de se réunir dans une ambiance festive.

La journée se déroulera, beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et dans les édifices municipaux adjacents.

Les principaux partenaires de cette grande fête sont le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.

Programme de la journée

Déchiquetage de documents personnels

Des représentants de la société Iron Mountain seront sur place pour vous permettre de faire déchiqeter gratuitement, en toute sécurité, vos documents personnels. Les papiers et autres documents récupérés seront recyclés.

Visites guidées

- du cabinet du maire à la mairie d'arrondissement
- de la caserne
- de la bibliothèque Jean-Corbeil et émission de la carte de citoyen sur preuve de résidence

Vente de livres d'occasion à compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil (7500, avenue Goncourt)

Heure du conte et animations à la bibliothèque Jean-Corbeil de 13 h à 16 h

Tour de ville commenté en autobus

Épluchette de blé d'Inde de 11 h 30 à 13 h

Tournois de pétanque et de soccer

Expositions

- de différents véhicules d'utilité publique (nacelle, appareil multifonctionnel très polyvalent pour nettoyage de trottoirs, l'été comme l'hiver, et tonte de gazon, etc.)
- de véhicules de pompiers
- de véhicules de police

Patrouilleurs cavaliers et leurs montures

Kiosques d'information

- de Services municipaux avec documentation sur les affaires publiques, la culture, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, le recyclage, etc.
- de la police sur le vol d'identité
- des pompiers

Atelier de maquillage, mascottes, structure gonflable, module bungee-trampoline et promenade en train pour les enfants donneront une touche festive à cette journée portes ouvertes.



Le conseil d'arrondissement et tout le personnel espèrent vous rencontrer en très grand nombre. Comme vous avez pu le constater dans le programme d'activités de cette journée, toute la famille est attendue et vos enfants profiteront d'activités organisées à leur intention.

Renseignements : 514 493-8000.



Bienvenue chez vous!



Des actions en faveur du développement durable

Déchiquetage de vos documents personnels : une nouvelle date



▲ Le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda, a rencontré, le 13 juin dernier, les citoyennes et les citoyens qui ont pu profiter du service de déchiquetage en matinée.

◀ On aperçoit sur cette photo la conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Michelle Zammit, qui est responsable du dossier du développement durable de l'arrondissement d'Anjou, entourée de participants.

Le 13 juin dernier, encouragés à participer par l'arrondissement qui multiplie les efforts en faveur du développement durable, 185 Angevines et Angevins ont profité en matinée du service de déchiquetage de leurs documents personnels et confidentiels. Soixante-cinq gallons de papier ont été déchiquetés, ce qui représente l'équivalent de 88 grands bacs de recyclage sur roulettes! En après-midi, ce service n'a pu être rendu, en raison d'un bris de matériel.

Pour répondre aux attentes des citoyennes et des citoyens qui n'ont pu faire détruire, en toute sécurité et de façon confidentielle, leurs documents en juin, l'arrondissement a décidé d'ajouter une nouvelle date à cet effet. Ainsi, vous pourrez faire déchiqueter gratuitement vos documents personnels le **samedi 22 août**.

Comme précédemment, c'est la société Iron Mountain qui est mandatée pour offrir ce service. Elle offre une solution d'élimination sûre, conforme, complète et écologique. En plus des documents personnels et confidentiels des citoyens et des entreprises, comme les rapports d'impôts et les relevés bancaires, en papier, la firme détruit également tout document en plastique ou utilisant d'autres supports. À noter qu'il n'est pas nécessaire de retirer les agrafes et les trombones sur ces documents.

L'opération est effectuée dans le respect de l'environnement. La destruction s'exécute devant vous.

Prenez note qu'un camion de déchiquetage sera sur le territoire selon un horaire prédéterminé dans les stationnements suivants :

- Mairie d'arrondissement
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine – 9 h à 13 h
- Édifice municipal du
7171, rue Bombardier – 13 h 15 à 16 h

Nous convions à nouveau tous les citoyens à utiliser ce service qui répond parfaitement aux notions de développement durable.

Chaque goutte compte : économisez et protégez l'eau potable

Au Québec, en moyenne, chaque personne consomme 400 litres d'eau potable par jour, alors que la moyenne mondiale est de 137 litres. Or, nous pouvons réduire notre consommation d'eau de 40% sans nuire à notre qualité de vie.

Évitez le gaspillage en...

- réparant immédiatement les robinets qui fuient. En général, il suffit de remplacer le joint d'étanchéité. Un robinet qui fuit à raison d'une goutte par seconde laisse échapper 26,5 litres d'eau par jour, soit 795 litres par mois ou 9 540 litres par année;
- installant un aérateur d'eau à tous les robinets (réduction du débit d'eau de 30 à 40%);
- changeant votre pomme de douche pour un modèle à faible débit (9,5 litres par minute), ce qui représente jusqu'à 60% d'économie d'eau. En une année, cela équivaut à 16 800 litres par personne!;
- fermant le robinet quand vous vous brossez les dents ou quand vous vous rasez (environ 13,5 litres d'eau économisés par minute);
- installant un réducteur de volume d'eau dans la cuve des toilettes si celles-ci sont anciennes, car elles consomment plus de 18 litres d'eau à chaque chasse d'eau, contre 6 litres pour les nouveaux modèles;
- mettant un pichet d'eau au réfrigérateur, plutôt que de laisser couler l'eau du robinet pour obtenir de l'eau froide;
- prenant une douche rapide plutôt qu'un bain et en coupant l'eau quand vous vous savonnez;
- utilisant le lave-vaisselle et la machine à laver le linge uniquement lorsqu'ils sont remplis à pleine capacité et en sélectionnant le cycle de lavage le plus court possible;
- mettant de l'eau dans l'évier pour laver fruits, légumes ou vaisselle plutôt que de le faire sous l'eau courante.

Protégez les cours d'eau, les lacs, les rivières et la nappe phréatique en...

- choisissant des produits d'entretien **sans phosphate**;
- ne prenant pas vos toilettes pour des poubelles. N'y jetez jamais de médicaments ou de produits considérés comme des résidus domestiques dangereux tels que solvants, diluants ou restes de peinture;
- ne jetant pas dans les poubelles les résidus domestiques dangereux comme les piles et les batteries. Ces produits contiennent du plomb et du mercure qui contaminent l'eau.

Suivez ces conseils, vous agirez en consommateur responsable d'une ressource indispensable à la vie.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un règlement encadre l'arrosage dans notre arrondissement.

Pour en savoir plus sur l'eau, consultez le site de Réseau Environnement:

www.reseau-environnement.com



La Ville de Montréal adopte un règlement sur le chauffage au bois

Au Québec, 61 % des émissions annuelles de particules fines dans l'air ambiant proviennent du chauffage au bois résidentiel. Ces particules fines contribuent à la formation de smog hivernal, ont la particularité de pénétrer profondément dans le système respiratoire et peuvent aggraver les symptômes de diverses maladies comme l'asthme, la bronchite et l'emphysème.

De ce fait, à la suite de consultations publiques, le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté, lors de la séance du 27 avril dernier, un règlement sur le chauffage au bois qui s'applique à tous les arrondissements.

Ce règlement stipule que nul ne peut plus installer un appareil de chauffage au bois, dans une construction résidentielle neuve ou existante, sauf s'il s'agit d'un appareil à granules conforme à la nouvelle réglementation. Par contre, cette interdiction ne s'applique pas à un « appareil utilisé pour la cuisson d'aliments, à des fins commerciales, installé dans un immeuble situé à un endroit où l'usage commercial est autorisé ». Il n'exige pas non plus le retrait des appareils à combustibles solides déjà en fonction dans les résidences.

Mentionnons que ce règlement est entré en vigueur le 28 avril 2009.



Denis Chang



Ensemble Sergiu Pops

À ne pas manquer, des heures de musique exquise dans un cadre enchanteur. L'abonnement est offert au grand public depuis le 6 juillet. Le prix de l'abonnement est de 70 \$ pour 8 concerts.

Pour s'abonner, remplir le formulaire disponible à la bibliothèque Jean-Corbeil ou à la succursale du Haut-Anjou. Veuillez noter qu'à compter du 1^{er} août, des billets seront en vente à l'unité au coût de 10 \$ à la bibliothèque Jean-Corbeil au 514 493-8266 et à la succursale du Haut-Anjou au 514 493-8271.

PROGRAMME

Jeudi 1^{er} octobre 2009

Denis Chang
Jazz Manouche

Jeudi 22 octobre 2009

Ensemble Sergiu Pops

Jeudi 19 novembre 2009

Quatuor Franz Joseph
Don Juan ou la passion à quatre

Jeudi 10 décembre 2009

Quartom

Jeudi 28 janvier 2010

Valérie Milot
Harpe

Jeudi 18 février 2010

Catherine Sénart
L'amour selon Venne

Jeudi 18 mars 2010

Société de musique viennoise du Québec
Démons de la valse

Jeudi 22 avril 2010

Trio Fibonacci
Schumann

LIEU

Église Jean XXIII
7101, avenue de l'Alsace
Métro Radisson, autobus 44

HEURE DES CONCERTS

20 h

OUVERTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE

19 h 15

INFORMATION

514 493-8200

 **Desjardins**
Caisse populaire d'Anjou



CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



Faites en sorte que les matières recyclables restent dans le bac



En février dernier, nous avons facilité la collecte des matières recyclables en permettant à chaque citoyen de déposer les matières pêle-mêle dans le bac de recyclage.

Cette nouvelle façon de faire nécessite, par contre, quelques ajustements pour éviter que les papiers, les journaux et tout ce qui est léger ne s'envolent au vent. Ainsi, nous vous recommandons de placer les articles légers au fond du bac et les plus lourds par-dessus.

Retrouver les papiers éparpillés dans nos rues n'est pas esthétique et va à l'encontre de la notion même de recyclage.

Merci de veiller à ce que le contenu du bac reste dans celui-ci.

Aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc Roger-Rousseau

Lors des séances ordinaires du 5 et du 19 mai dernier, le conseil d'arrondissement a octroyé deux contrats pour l'aménagement du nouveau terrain de soccer synthétique du parc Roger-Rousseau.

Les travaux ont débuté en juillet. Une fois terminé, le terrain de soccer fera le bonheur de plus de 1 000 joueurs de notre arrondissement.



▲ C'est la joie! Nous sommes au début de juillet et les travaux d'aménagement d'un terrain de soccer synthétique viennent de débuter au parc Roger-Rousseau. Le maire d'arrondissement en profite pour faire voir au Club soccer Anjou le plan d'aménagement du terrain sur lequel les joueurs évolueront dans quelques mois. De gauche à droite: MM. Jonathan Buron, directeur des bouts de choux, Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, Anthony Mancini, président du Club soccer Anjou, et Mouloud Lakehal, directeur des équipes garçons sont en compagnie de joueurs.



Présentation du plan d'action de la politique de la famille au ROCHA

À la demande du Regroupement des organismes et des citoyens et citoyennes humanitaire d'Anjou (ROCHA), M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, est venue présenter le plan d'action de la politique de la famille de notre arrondissement, le mercredi 17 juin dernier.

Étaient présents à cette rencontre: Lynda Côté et Marie-Michèle Jules d'Opération Surveillance Anjou, Ginette Marsan et Sophie Sansfaçon du Carrefour des femmes d'Anjou, Michel Fortin de Québec-Enfants, Auralie Laly du CPE Bille de verre, Khadija El Bouhali et Méryane Charest du ROCHA, Souad Bounab du Carrefour Solidarité Anjou, Ginette Touloute du Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de références Anjou, ainsi que Christianne Rondeau et Hélène Bouchard, respectivement chef de division et directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) de l'arrondissement.

Cette présentation a été très appréciée des participants et a suscité de bons échanges. Les organismes communautaires y ont fait de nombreuses suggestions fort intéressantes (lien cyclable avec le réseau montréalais, implication des jeunes adolescents au bénévolat, etc.).

«La nécessité de travailler en partenariat arrondissement-organismes afin de réaliser des projets répondant aux besoins des citoyens est impérative», a souligné M^{me} Hénault en concluant la présentation. Elle a rappelé également que les budgets limités de l'arrondissement, la possibilité pour les organismes d'obtenir des subventions et l'expertise complémentaire sont autant de raisons de développer des collaborations.

On sait que pour le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda, la famille est une priorité, tout comme pour la responsable du dossier de la politique de la famille, M^{me} Andrée Hénault, qui s'est fait un plaisir d'exposer le plan d'action au ROCHA. On la voit ici en compagnie de M^{me} Hélène Bouchard, directrice de la DCSLDS.



Accessibilité universelle

Le Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Dans leurs champs de compétence respectifs, la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements, dont l'arrondissement d'Anjou, se sont engagés à faire de l'accessibilité universelle une réalité afin que les personnes vivant avec une limitation aient la possibilité de profiter pleinement des divers services offerts et des activités de loisirs. Cet engagement couvre évidemment plusieurs domaines. Dans ce bulletin, nous vous présentons l'un des programmes offerts.

Le Programme d'adaptation de domicile (PAD): un programme accessible

Le PAD offre une aide financière aux personnes handicapées pour les aider à payer le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible leur logement et l'adapter à leurs besoins.

Ce programme s'adresse à toute personne handicapée, limitée dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes, sans égard à ses revenus. L'aide financière correspond au coût des travaux reconnus par la Société d'habitation du Québec pour réaliser les adaptations autorisées par elle. Cette aide est versée après l'exécution des travaux.

Selon qu'on est propriétaire ou locataire, l'aide financière peut atteindre 4000 \$, 8000 \$ ou 16000 \$. Faites votre demande auprès de la Société d'habitation du Québec. Par la suite, le responsable du PAD de la Ville de Montréal vous contactera pour vous indiquer les étapes à suivre.

Renseignements: 1 800 463-4315.

Télécopieur: 1 418 643-4560.

Site Internet: www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/adapter_domicile.html.



La 6^e édition de la fête de la famille à Anjou pleinement réussie!

C'est sous un soleil radieux que plus de 1 200 personnes ont participé à la 6^e édition de la fête de la famille à Anjou le 24 mai dernier, au parc Chénier. Petits et grands ont apprécié les activités organisées à leur intention par l'arrondissement et les organismes communautaires. Tous les participants ont eu bien du plaisir lors de cette journée et se sont donné rendez-vous en 2010.





Les P'tits vont vous en conter!

Pour les 3 à 6 ans
Mardi 18 août à 18 h 30
Pour les 7 à 9 ans
Mardis 4 et 25 août à 18 h 30

Durant une heure, l'animatrice Caroline Barber de la compagnie D'une histoire à l'autre éveillera vos enfants à la littérature jeunesse et au plaisir de lire en utilisant leur imaginaire et leur créativité. Au menu: conte et création.

Lieu: Section des jeunes de la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt

Activité gratuite. Inscription au comptoir du prêt.

Renseignements: 514 493-8260.



L'heure du conte

Les inscriptions pour la nouvelle session de l'heure du conte à la bibliothèque Jean-Corbeil débiteront dès le 23 août. L'heure du conte est une activité privilégiée pour initier les enfants de 2 à 5 ans aux plaisirs de la lecture. Chaque animation se termine par un bricolage relié aux histoires lues.

Cet automne, les rencontres auront lieu tous les samedis et vous pouvez choisir le groupe, soit de 10 h à 11 h, soit de 11 h à 12 h.

Horaire: Du 3 octobre au 28 novembre 2009.

Coût: 10 \$ pour les enfants avec carte de citoyen
20 \$ pour les enfants sans carte de citoyen

Vente de livres d'occasion

Le samedi 12 septembre
Au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt

Profitez de cette unique journée de l'année pour vous procurer des livres et des magazines à des prix imbattables! La vente annuelle des documents retirés des bibliothèques d'Anjou se tiendra de 9 h 30 à 16 h 30. Les prix varient de 0,25 \$ à 2 \$.

Renseignements: 514 493-8260.

Concert sur l'herbe

Le mardi 11 août à la Place communale
(mairie d'arrondissement)

Alfa Rococo

Spectacle pour tous, entrée libre
Exceptionnellement à 20 h 30

Composé de Justine Laberge et de David Bussières, Alfa Rococo présente son premier album *Lever l'ancre* qui dévoile une musique aux accents rétro au groove ensoleillé sur laquelle s'impriment des textes reflétant la personnalité du duo: tantôt profond et poétique, tantôt tonique et coloré. Succès radiophonique québécois de l'été 2007 avec la chanson *Les jours de pluie*, Alfa Rococo récidive l'hiver suivant avec l'extrait éponyme de *Lever l'ancre*. Récipiendaire de deux Félix au gala de l'ADISQ 2008 comme Album populaire et révélation de l'année, le duo se révèle aussi à l'aise sur les planches que sur la bande FM. Alfa Rococo prend toute sa dimension dans un spectacle riche en émotions et en énergie! Ce spectacle est présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce au Trust Royal.



Crédit: Marianne-Laroche



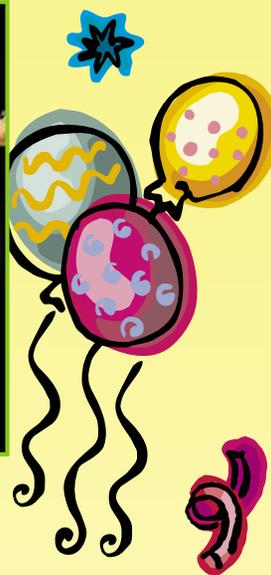
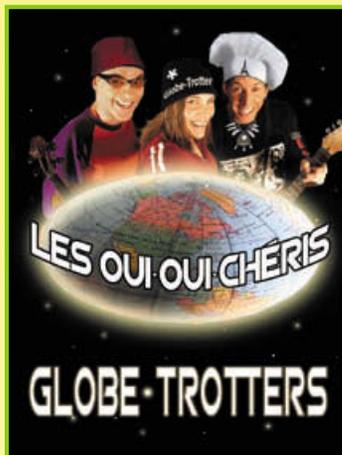
RBC Gestion de patrimoine
Présenté dans le cadre des Concerts Campbell, grâce à la compagnie Trust Royal

Fête de quartier

Le mercredi 19 août au parc Talcy

17 h

Début des activités.
Hot-dogs, amuseurs de foule, ateliers de maquillage et de tatouage et structures gonflables.



19 h

Spectacle des **Oui-Oui-Chéris**

Un tour follement enrichissant!

Tout un monde à redécouvrir en compagnie de trois amuseurs supersoniques: Les Oui-Oui-Chéris Globe-trotters. À la fois multi-instrumentistes, chanteurs, danseurs et comiques, ils font un tour du monde costumé avec le pata pata sud-africain, l'opérette du thé anglais, la valse des frites, le cante jondo espagnol, la récolte de bananes...

20 h

Danse en ligne avec Suzanne et Serge Fréchette

Nous vous attendons en grand nombre.

Comment joindre l'arrondissement d'Anjou?

Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h

Accueil, information et orientation
514 493-8000

Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.
Responsable de la publication: Aline Boulé
Octane
Trahan Dugas imprimeur (TDI)
22 000 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
ville.montreal.qc.ca/anjou
Site Web: 2^e trimestre 1980
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2009 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.